

Berne, le 30 avril 2018

**L’Agenda Intégration : oui à des mesures pour renforcer la vie professionnelle des personnes issues de l’asile**

**Le Conseil fédéral a annoncé aujourd’hui la volonté de la Confédération et des cantons de renforcer l’intégration professionnelle des personnes issues de l’asile, grâce à un agenda commun en matière d’intégration (Agenda Intégration). Travail.Suisse, l’organisation faîtière indépendante des travailleurs et travailleuses, salue cette initiative. Il faudra toutefois garder un œil sur les conditions de travail et de salaires.**

La mise sur place de l’Agenda Intégration destiné à renforcer les mesures pour une intégration durable sur le marché du travail des personnes issues de l’asile est une première en Suisse. « Dans le contexte actuel de mise en œuvre de la nouvelle loi sur les étrangers et l’intégration qui durcit les critères d’intégration et l’obligation d’annonce des postes vacants valable pour les personnes de l’asile, il est bienvenu que des mesures d’encouragement soient adoptées dans le cadre de l’intégration professionnelle» s’exprime Hélène Agbémégnah, responsable de la politique de migration à Travail.Suisse. Il reste cependant nécessaire de garder en vue que les conditions de travail et le niveau des salaires des personnes issues de l’asile ne fasse pas l’objet de dumping salarial. Il est donc nécessaire que les partenaires sociaux soient impliqués de près dans le processus d’intégration sur le marché du travail et puissent examiner régulièrement les conditions salariales.

Pour plus d’informations :

Hélène Agbémégnah, responsable politique de migration et questions juridiques, tél 078 760 93 73